

Bureau Communautaire du 17 juin 2024

Liste des décisions

<p>Service des affaires générales et juridiques Secrétariat des assemblées 2B voie d'accès au Port BP 97121 29671 Morlaix cedex 02 98 15 31 31</p>	<p>Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (article L2121-25), dans un délai d'une semaine, la liste des décisions examinées par le Bureau Communautaire est affichée au siège de l'Agglomération et mise en ligne sur le site internet de la Communauté d'Agglomération.</p>
N° décision	Objet
B24-034	Attribution d'une subvention à l'association « Trotte-sentiers du Pays de Morlaix » - Année 2024
B24-035	Subventions 2024 aux associations à vocation économique : CAE29 Chrysalide et ADIE
B24-036	Subvention 2024 à Solidarité Paysans de Bretagne
B24-037	Aide à l'installation en agriculture : Jordan Moncus à Lanmeur
B24-038	Aide à l'installation en agriculture : Yves-Alexis Emeillat à Pleyber-Christ
B24-039	Aide à l'installation en agriculture : Aymeric Taillieu à Plounéour-Ménez
B24-040	Aide à l'installation en agriculture : Hauteclaire Le Merrer à Sainte-Sève
B24-041	Pass Commerce Artisanat : Le dernier arrée à Plounéour-Ménez
B24-042	Pass Commerce Artisanat : Auberge de St-Thégonnec à St-Thégonnec-Loc-Eguiner
B24-043	Pass Commerce Artisanat : Crêperie Kaer Breizh à Plougasnou
B24-044	Pass Commerce Artisanat : Café de la place à Plougasnou
B24-045	Pass Commerce Artisanat : Le baiser de l'Hôtel de Ville à Morlaix
B24-046	Pass Commerce Artisanat : Kalon Digor à St-Thégonnec-Loc-Eguiner
B24-047	Couveuse de Commerce : Approbation des dossiers pré-sélectionnés par le comité de sélection
B24-048	Demande de subvention du club nautique Morlaisien – année 2024
B24-049	Subvention au profit de l'association « Les Eco-bretons »
B24-050	Attribution des subventions Cohésion sociale 2024
B24-051	Attribution des subventions politique de la ville 2024
B24-052	Acquisition d'une parcelle à CARANTEC – ancien chantier naval
B24-053	Attribution de subventions de fonctionnement Culture - Année 2024
B24-054	SCI DO (tiers-lieux Café Marylène) : dispositif "Soutien aux tiers-lieux d'activités artistiques et culturelles"
B24-055	Attribution Fonds de coopération et de solidarité territoriale